

Observation n°151 du 12/04/2023

Monsieur,

Je suis opposée au projet de parc éolien de Doussay

Je suis une professionnelle du tourisme et de la valorisation de territoires exactement comme celui de Doussay.

Je pense donc savoir de quoi parler quand je vois un parc éolien et son impact sur le tourisme, sur l'attractivité d'un territoire -ou sa destruction- et bien sûr sur les emplois directs et indirects.

Je connais bien Doussay puisque je suis originaire de Richelieu et y ai vécu 25 ans.

Notre famille (Jacques, mon mari, mes enfants Lancelot et Edouard, jeunes entrepreneurs) est reconnue au niveau national en tant qu'acteur économique positif pour les territoires ruraux dans lesquels nous nous implantons.

Pour rappel, voici la liste de différents sauvetages de monuments et projets de valorisation touristique menés depuis 30 ans :

- Château de la Ferté St Aubin, Loiret : 50.000 visiteurs, premier château visité du Loiret,
- Château de Saint Fargeau, Yonne, 2ème spectacle vivant après le Puy du Fou, 30 ans d'existence, 45.000 spectateurs annuels, 1200 acteurs bénévoles issus de 4 départements, 52.000 visiteurs annuels,
- Chantier médiéval de Guédelon, Yonne, 250.000 visiteurs créé par mon beau-frère Michel , Guédelon est devenu le deuxième site visité de Bourgogne après les Hospices de Beaune,
- Château de Bridoire, Dordogne, 62.000 visiteurs, racheté à l'Etat, après 20 ans d'abandon et de saccage par les anciens propriétaires.
- Château de Saint-Brisson sur Loire près de Gien vendu à notre fils Lancelot par une commune de 700 habitants qui ne pouvait plus faire face à l'entretien de cette importante forteresse léguée à la commune,
- Château de Beaumesnil, Eure, confié pour 40 ans par la Fondation Furstenberg à notre fils Lancelot pour sa valorisation touristique jusque-là déficitaire de 100.000 euros par an,
- Château de Vaux, Aube, acheté par notre second fils et devenu en 3 ans un des sites phares de ce département.

Dans la continuité de cette action, nous avons pour projet de sauver le château en péril de Purnon sur la commune de Verrue afin d'en faire un site touristique majeur dont toute la région allait bénéficier, y compris Doussay.

Nous y avons renoncé en raison des parcs éoliens de Doussay.

le Préfet, vous-même en tant que Commissaire-Enquêteur devez choisir entre poursuivre les efforts de valorisation touristique en cours depuis plusieurs années, (Center parcs, Château de la Motte Chandonniers, Mémorial du Poitou à Monts-sur-Guesnes etc), financés par la puissance publique et des acteurs privés passionnés et.... Arrêter de tout cela et transformer Doussay et ses environs en vaste friche industrielle et électrique.

Quel sera votre recommandation ?

La commune de Doussay a-t-elle le droit de condamner pour l'intérêt individuel de quelques propriétaires terriens le développement de l'ensemble d'un territoire ?

Un parc éolien, c'est pour 30 ans minimum. 30 longues années à condamner ce territoire à n'être qu'une zone éolienne et à exclure tout autre développement.

Donc, votre recommandation sauvera ou condamnera Doussay, ses gîtes, ses maisons d'hôtes, ses artisans, ses maçons, ses électriciens, ses menuisiers, ses plombiers dont la survie dépend du volume de rénovation des maisons.

Vous avez sans doute rencontré déjà des chefs de PME qui sont venus vous expliquer que ce parc, c'était leur mort.

Et bien ils ont raison. Avec l'abandon de notre projet, ils ont déjà perdu beaucoup.

Doussay, Richelieu, Monts sur Guesnes etc..., ces villages peuvent s'en sortir par le haut, avec le tourisme vert et le retour des anciens citadins post Covid. Imaginez l'impact économique sur Doussay des 50 000 à 100 000 visiteurs par an que notre projet aurait attiré ?

Partout en France le mécontentement monte et les citoyens sont de plus en plus écoutés !

Récemment les élus de la Région Auvergne ont décidé de s'opposer à tout projet éolien qui serait refusé par les habitants du territoire, des citoyens qui comme ceux de Doussay rejette un avenir industriel pour leur cadre de vie.

Les élus de la Vienne doivent entreprendre la même démarche et protéger leurs habitants contre des intérêts industriels faussement écologistes.

N'abandonnez pas Doussay. Surtout pas maintenant.

Merci

Catherine Guyot.